

Enquête
pour la Révision
des chemins
vicinaux

L'an mil huit cent quatre vingt sept et le quinze du mois 19^{de} fé^{vrier}
de décembre. Le Conseil municipal de la commune de Beauregard, s'est
réuni conformément à l'arrêté de M. le Préfet daté du 22 gbre 1887, sous la
présidence de M. Belle Adolphe, maire.

Présents M. B. Grenier Jean Pierre, Maret Marius, Mallon Charles,
Belle Casimir, Moreau Joseph, Roussel Jean Joseph, Guichard Félix,
Barret Hippolyte, Mottet Marius et Duc Fabien.

M. le Maire rappelle au Conseil que d'après l'arrêté précité, il doit être
révisé sur les observations ou réclamations présentées au sujet du projet de
révision du classement des chemins vicinaux.

Le Conseil, vu l'arrêté et toutes les pièces de l'enquête,
considérant que le projet de classement des chemins vicinaux
présenté par M. l'Agent Voyer, est bien établi.

Et que la majorité des propriétaires de la commune de la
commune en demande l'adoption sans aucun changement.

Emet le vœu que ledit projet arrive au plus tôt à son achèvement
tel qu'il est établi, sauf les modifications apportées dans l'état de
classement dans la colonne 8.

Pratiqué de trois mots nuls, approuvé.

Fait et délibéré à Beauregard, le 15 gbre 1887

Les Conseillers municipaux

Le Président,

Guichard (Président) J. Ch. Mallon
M. Moreau H. Barret
Duc Fabien

Les Conseillers soussignés, quoique n'étant que la minorité du
Conseil, sont d'avis qu'il est de leur devoir d'adhérer aux protestations
qui viennent d'avoir lieu au sujet du projet de classement
d'une partie du chemin vicinal de petite communication N° 1,
de Beauregard à Romans, attendu qu'elles sont sérieuses et
équitables.

M. Moreau J. Roussel Belle G.

Certificat
d'affichage

Le Maire certifie avoir fait afficher par extrait, à la porte de
la mairie dans le délai fixé par l'article 56 de la loi du 5 avril 1884,
le Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 1887.
Beauregard, le 16 gbre 1887

Le Maire,

Belle

Convocation

La ouze janvier mil huit cent quatre vingt huit, convocation du Conseil municipal de Beauregard, adressée individuellement à chaque conseiller et affixée à la porte de la maison commune pour une réunion extraordinaire tenue le 18 janvier 1888.

Le Maire,

Bresson

Imposition
extraordinaire

Mur au Besset

L'an mil huit cent quatre vingt huit et le quinze janvier, le Conseil municipal de la commune de Beauregard s'est réuni extraordinairement, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Belle Adolphe, maire, et conformément à la lettre de M. le Préfet datée du 27 ebre 1887.

Présents M. M. Grenier Jean Pierre, Maret Marius, Mallem Charles, Belle Casimir, Morein Josué, Roussel Jean Joseph, Barret Hippolyte, Mottet Marius et Duc Fabien. Absents M. Chabert Jacques et Guichard Félix.

M. le Président expose la nécessité d'assurer, au moyen d'une imposition extraordinaire, la création des ressources indispensables pour la construction d'un mur au village de Beauregard afin de le préserver contre les débordements du torrent dit le Besset.

Il met à cet effet sous les yeux de l'assemblée :

- 1^o Les plans et devis des travaux dressés par le Service vicinal ;
- 2^o Un rapport du service vicinal ;
- 3^o Le budget de la commune pour l'exercice 1887 ;
- 4^o Un certificat du Receveur municipal présentant la situation financière de la commune et constatant les impositions de toute nature dont elle est actuellement grevée avec l'indication de leur quotité et de leur date, les emprunts non remboursés et autres dettes exigibles, le montant des fonds placés au Trésor et leur affectation ;

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après avoir pris connaissance des pièces du projet ;

Considérant que le projet dont il s'agit s'élève, d'après les évaluations de M. l'agent voyer, à la somme totale de onze cents francs ;

Considérant que les crédits qui étaient disponibles à la date du rapport de M. l'agent voyer, ont été absorbés par d'autres travaux utiles ;

Considérant par conséquent qu'il résulte de la situation financière dressée par le Receveur municipal que la commune n'a aucune ressource actuellement disponible pour la réalisation du projet dont il s'agit, qu'il y a lieu dès lors de recourir à la voie de l'imposition extraordinaire pour couvrir la totalité de la dépense qui résultera d'après les pièces

produites au chiffre de onze cents francs ;

1893-94.

Considérant que le montant du principal des quatre contributions directes de la commune dont de 9647 francs, une imposition extraordinaire de onze centimes et demi devant produire annuellement environ 1100 francs, sera nécessaire pendant l'année 1889, pour subvenir à la dépense du projet ci-dessus ;

Considérant que la commune fait usage des centimes spéciaux pour la vicinalité, l'instruction primaire et les dépenses annuelles obligatoires ; qu'elle épuise ainsi toutes les ressources légales à sa disposition ; que tous les terrains communaux susceptibles de culture sont aménagés ou mis en valeur ;

Vote par ces motifs, une imposition extraordinaire de onze centimes et demi additionnels au principal des quatre contributions directes pendant l'année 1889, devant produire environ onze cents francs pour subvenir à la dépense de construction d'un mur au village de Beauregard.

Fait et délibéré à Beauregard, le jour, mois et an susdits.

Les Conseillers municipaux,

Le Président,

René L. Moreau *J. M. Mallet*

Besse

Moreau *Brousset*

Le Secrétaire,

Chelly

P. Barnet

Du Gouffier

Certificat
d'affichage

Le Maire certifie avoir fait afficher, par extrait, à la porte de la mairie, dans le délai fixé par l'article 96 de la loi du 5 avril 1884, le Compte rendu de la séance du Conseil municipal du 11 janvier 1888.

Beauregard, le 16 janvier 1888.

Le Maire,

Besse

Convocation
session de février

Du huit février mil huit cent quatre-vingt-huit, convocation du Conseil municipal de Beauregard, adressée individuellement à chaque conseiller et affichée à la porte de la maison commune pour la session de février 1888.

Le Maire

Besse

Nomination
du secrétaire

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le douze du mois de février le Conseil municipal de la commune de Beauregard, s'est réuni dans la salle de la mairie, conformément à l'article 46 de la loi du 5 avril 1884 pour sa session de février, sous la présidence de M. Belle Adolphe, maire.

Présents M. M. Grenier Jean Pierre, Maret Marius, Mallon Charles, Belle Casimir, Morion Joseph, Chabert Jacques, Guichard Félix, Barret Hippolyte, Mottet Marius et Duc Fabien.

Le Conseil s'est d'abord occupé de la nomination de son secrétaire par voie de scrutin et à la majorité des suffrages, comme le prescrit l'article 53 de la loi du 5 avril 1884.

M. Belle Casimir, ayant obtenu cette majorité, a été proclamé secrétaire pour toute la durée de la session.

Le Conseil a ensuite procédé aux travaux de cette session.

Fait et délibéré à Beauregard, le jour, mois et an susdits.

Les Conseillers municipaux,

Grenier J. P. Maret M. Mallon C.

Le Président,

Belle A.

Morion J. Chabert J. Guichard F.

Le Secrétaire,

Belle C.

Barret H. Duc F.

Duc F.

Dépenses
des écoles primaires
communales pour
l'année 1889.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le douze février, le Conseil municipal de la commune de Beauregard, s'est réuni sous la présidence de M. Belle Adolphe, maire, pour la tenue de la session ordinaire dudit mois.

Présents : M. M. Grenier Jean Pierre, Maret Marius, Mallon Charles, Belle Casimir, Morion Joseph, Chabert Jacques, Guichard Félix, Barret Hippolyte, Mottet Marius et Duc Fabien.

Absents : M. Roussel Jean Joseph.

M. Belle Casimir a été élu secrétaire.

M. le Président donne connaissance des dispositions des lois des 18 mars 1850, 10 avril 1867, 19 juillet 1875, 11 décembre 1880, 16 juin 1881 ; des décrets des 7 octobre 1850, 31 décembre 1853, 27 juillet 1870, 20 janvier 1873, 2 août, 10 et 29 octobre 1881, de la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 4 juillet 1881 et des circulaires de M. le Ministre de l'Instruction publique des 16 août et 22 septembre 1881, relatives aux dépenses de l'Instruction primaire, et invite le Conseil municipal

de délibérer sur ces dépenses et sur les moyens d'y pourvoir pendant l'année 1889. 194-15

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, propose de fixer ainsi qu'il suit les dépenses des écoles primaires communales pour l'année 1889:

1° Ecole spéciale de garçons de Beauregard

Traitement fixe de l'instituteur titulaire

Traitement éventuel

Complément pour former le traitement minimum

Total pour l'école de garçons de Beauregard

2° Ecole spéciale de garçons de Meymans

Traitement fixe de l'instituteur titulaire

Traitement éventuel

Complément pour former le traitement minimum

Allocation attachée à la possession du brevet complet

Total pour l'école de garçons de Meymans

3° Ecole spéciale de garçons de Gaillans.

Traitement fixe de l'instituteur titulaire

Traitement éventuel

Complément pour former le traitement minimum

Supplément pour garantir à l'instituteur le plus élevé

des traitements dont il a joui en 1878, 1879 et 1880

Total pour l'école de garçons de Gaillans

4° Ecole spéciale de filles de Beauregard

Traitement fixe de l'institutrice titulaire

Traitement éventuel

Complément pour former le traitement minimum

Total pour l'école de filles de Beauregard

5° Ecole spéciale de filles de Meymans

Traitement fixe de l'institutrice titulaire

Traitement éventuel

Complément pour former le traitement minimum

Total pour l'école de filles de Meymans

6° Ecole spéciale de filles de Gaillans.

Traitement fixe de l'institutrice titulaire

Traitement éventuel

Complément pour former le traitement minimum

Total pour l'école de filles de Gaillans

Total général

	fr.	c.	fr.	c.
200 ^{fr.}	00			
202	00			
498	00			
900	00	900	00	
200	00			
247	50			
792	50			
100	00			
1300	00	1300	00	
200	00			
327	00			
473	00			
100	00			
1100	00	1100	00	
200	00			
174	50			
929	50			
900	00	900	00	
200	00			
381	00			
319	00			
900	00	900	00	
200	00			
402	00			
298	00			
900	00	900	00	
		6000	00	

Voici au moyen d'acquitter ces dépenses le conseil municipal a décidé qu'elles seraient payées sur les ressources suivantes :

Une imposition spéciale de 4 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes que le conseil vote à cet effet au budget de 1889 et devant produire une somme de 400 francs

Total des ressources communales ordinaires

En conséquence le département ou l'Etat aura à fournir pour compléter les dépenses ordinaires et obligatoires de l'instruction primaire en 1889 une subvention de

Total des ressources applicables aux dépenses obligatoires.

Dépenses d'instruction primaire auxquelles le département ni l'Etat ne sont tenus de subvenir.

Entretien du mobilier des classes

Chauffage des classes

Total

400	00
400	00
5600	00
6000	00
200	00
300	00
500	00

Fait et délibéré à Beauregard, les jours, mois et an surditi

Les Conseillers municipaux,

Grenier J. Marius J. Ch. Mallon

Le Président,
Belle

Morion J. P. Barret J. Guichard

Le Secrétaire
Belle

Duc Fabien

Duc Fabien

Maintien à l'hospice de Marie Grand veuve Derbier

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le douze février, le Conseil municipal de la commune de Beauregard s'est réuni dans la salle de la mairie, en session ordinaire de février sous la présidence de M. Belle Adolphe, maire.

Présents : M. M. Grenier Jean Pierre, Marius Marius, Mallon Charles, Belle Casimir, Morion Josué, Charlot Jacques, Guichard Félix, Barret Hippolyte, Mettet Marius et Duc Fabien.

Le Président informe le conseil que la nommée Marie Grand, veuve Derbier, indigente de Beauregard, est gravement malade et qu'elle a été admise à l'hospice de Romans.

Le Conseil ouï et exposé,

Considérant que l'indigente sus-nommée ne pourrait recevoir chez elle les soins qui lui sont nécessaires ;

Demande son maintien à l'hospice de Romans et vote à cet effet la somme de soixante-cinq centimes et demi par

jour pendant trois mois, à partir du 1^r janvier 1888, 198^e f.^s,
fait et valide à Beauregard, les jour, mois et an susdits. Nature approuvée
Les Conseillers municipaux,
Président H. McGearey J. Ch. McAllister
Monsieur J. Chatet G. Guichard
H. Barrett
Duc Julien

Le Président,
Bacon
Le Secrétaire
Chas. S.

Indemnité
de terrain

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit et le Douze du mois de février,
le Conseil municipal de la commune de Beauregard ;
Vu l'arrêté de M. le Préfet en date du 17 août 1871, autorisant l'élargisse-
ment du chemin vicinal ordinaire N° 1 de Beauregard à Remons, dans
la partie située entre le chemin d'intérêt commun N° 25 et le chemin vici-
nal ordinaire N° 3,

On le mettra des deux terrains ;

En l'état des indemnités revenant au propriétaire, arrêté par M. le Maire le 26 janvier 1888;

Considérant que la fixation des indemnités est en général bien établie.
Le Conseil, approuve le règlement des indemnités arrêté par M.
le Maire ;

Le Montant des indemnités réglées à l'amiable s'élevant, d'après l'état d'autre part, à la somme de trois cent trente francs soixante quatorze centimes; plus celle de deux cent soixante quatre francs, cinquante-neuf centimes, montant approximatif des intérêts, seront imputés sur les ressources spéciales applicables au service des chemins vicinaux.

chemins vicinaux.
Fait et délibéré à Beauregard, le 12 février 1888

Les Membres du Conseil municipal

Chas. H. McNeill J. H. McNeill

Worcester J. Roberts Gerrard
 W. Barrett
 Durfabis

Le Président,
Honn.

Le Secrétaire
Pellegrini

Le Maire
Bonne

*Le Secrétaire,
Bellefleur.*

Dispense de
purge

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le douze février, le Conseil municipal de la commune de Beauregard s'est réuni en séance publique dans la salle de la mairie pour sa session de février et sous la présidence de M. Bellé, maire.

Étaient présents: M. M. Grémier Jean Pierre, Maret Marius, Mallem Charles, Belle Casimir, Moreau Josué, Charbert Jacques, Guichard Félix, Barret Hippolyte, Mettet Marius et Duc Fabien.

M. le Maire communique au conseil les états de règlement relatifs à l'acquisition de terrains pour l'élargissement du chemin vicinal ordinaire n°1 entre le chemin d'intérêt commun n°25 et le chemin vicinal ordinaire n°3; et l'arrêté de M. le Préfet, en date du 24 janvier 1888, autorisant la commune de Beauregard à acquiescer aux prix stipulés dans les états de règlement, les parcelles de terrain incorporées audit chemin vicinal ordinaire n°1, et vendues par les propriétaires dont les noms suivent:

Date des règlements	Noms des vendeurs	Contenance des terrains	Montant des prix
20 jbre 1887	Bodoin Josué	483 ^m	F 169, 05
id	Bodoin Régis		
	Bodoin Marius		
	Bodoin Léontine		
	Bodoin Marie femme Pain		

M. le Maire appelle l'attention de l'assemblée sur l'opportunité de la dispense de remplir les formalités de purge des hypothèques à l'égard de cette acquisition et l'invite à se prononcer sur cette dispense ainsi que le prescrit l'article 1^{er} du décret du 14 juillet 1866;

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire,

Considérant que l'état civil des vendeurs, leur solvabilité notoire, et l'origine de leur propriété telle qu'elle est établie dans les actes d'acquisition rendent superflue l'accomplissement des formalités prescrites par le titre 18, chapitre 8 du code civil; que ces formalités entraîneraient d'ailleurs des lenteurs et augmenteraient inutilement les frais de l'acquisition;

Déclare, par ces motifs, qu'il y a lieu de dispenser M. le Maire de remplir les formalités de purge des hypothèques conventionnelles, judiciaires et légales à l'égard de l'acquisition dont il s'agit et lui accorde à ce effet l'autorisation nécessaire sous réserve que M. le Préfet approuvera cette délibération.

Fait et délibéré à Beauregard, le jour mois et an

Le Maire

Convocation

Du onze avril mil huit cent quatre vingt huit, convocation du Conseil municipal de Beauregard, adressée individuellement à chaque conseiller et affichée à la porte de la maison commune pour la séance extraordinaire du 15 avril 1888.

Le Maire

B. eee

Enquête
parcellaire

chemin vic. ord. n° 6

Le mil huit cent quatre vingt huit, le quinze avril, le Conseil municipal de la commune de Beauregard, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Belle Alphonse, maire, et en vertu de l'arrêté préfectoral du 22 mars 1888.

Présents M^{rs}: Grenier Jean Pierre, Maret Marius, Mallens Charles, Belle Casimir, Roussel Jean Joseph, Guichard Félix, Barret Hippolyte, Mottet Marius, Duc Fabien.

Le Président a déposé sur le bureau :

1° L'arrêté précité, prescrivant une enquête parcellaire sur le projet de rectification du chemin vicinal ordinaire n° 6, entre le chemin vicinal ordinaire n° 2 et le torrent de la Béaure, sur une longueur de 776 mètres;

2° Le plan parcellaireudit chemin n° 6;

3° Le métré des terrains pour la rectification de la voie sus désignée;

4° La délibération de la Commission départementale qui autorise la rectification et l'élargissement du chemin n° 6;

5° Le procès-verbal d'enquête et le certificat qui y est annexé;

Le Conseil, après avoir pris connaissance de toutes ces pièces.

Considérant que l'enquête parcellaire qui vient d'avoir lieu n'a donné sujet à aucune observation et que le chemin dont il s'agit présente une grande utilité,

Est d'avis que le projet concernant ce chemin arrive le plus tôt possible à sa réalisation.

Fait et délibéré à Beauregard, le jour, mois et an susdits

Les Conseillers municipaux,

Le Président,

Grenier J. P. Marechal J. C. M. Mallens

B. eee

Roussel

Guichard

Barret

Le Secrétaire
Belle

Duc Fabien

Certificat
d'affichage

Le Maire certifie avoir fait afficher, par extrait, à la porte de la mairie, dans le délai fixé par l'article 16

De la loi du 5 avril 1884, le Compte rendu de la séance 1887-1888
du Conseil municipal du 15 avril 1888.

Beauregard, le 16 avril 1888.

Le Maire,

Receveur

Convocation

Du vingt cinq avril mil huit cent quatre vingt huit, convocation
du Conseil municipal de Beauregard, adressée individuellement à chaque
conseiller et affichée à la porte de la maison commune pour la séance
extraordinaire du 29 avril 1888

Le Maire,

Receveur

Entrée à l'hospice

M. Astier Augustin

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le vingt neuf avril, le
Conseil municipal de la commune de Beauregard s'est réuni et traor-
dinairement dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Belle
Adolphe, maire.

Présents M^{ll} : Guenier Jean Pierre, Maret Marius, Mallon Charles,
Belle Casimir, Moreau Josué, Roussel Jean Joseph, Guichard Felix,
Barret Hippolyte, Mottet Marius et Duc Fabien

Le Président prévient le Conseil que le nommé Astier Augustin, in-
digent de cette commune, est gravement malade et qu'il vient d'être
transporté à l'hospice de Romans.

Le Conseil, Considérant que l'indigent sus-nommé ne
pourrait recevoir chez lui les soins qui lui sont nécessaires;

Demande son maintien à l'hospice, et vote pour son entretien
la somme de soixante cinq centimes par jour pendant trois mois
à partir du 27 avril 1888.

Fait et délibéré à Beauregard, les jours, mois et an susdits.

Les Conseillers municipaux,

Le Président,

Perrin D. Malgouyres / H. Mallon

Receveur

Moreau Josué / J. Roussel

Le Secrétaire,

Belle

Guichard / J. Barret

Duc Fabien

Présentation contre
l'emploi des prestations

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-neuf avril, le Conseil municipal de la commune de Beauregard, s'est réuni extraordinairement, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Belle Adolphe, maire,

Présents. M. M: Grenier Jean Pierre, Maret Marius, Mallon Charles,
Belle Casimir, Moreau Josué, Roussel Jean Joseph, Guichard Félix,
Barret Hippolyte, Mottet Marius et Duc Fabien.

Le Président informe le conseil que les contribuables de la commune protestent contre l'emploi des journées de prestations.

Le Conseil, ayant connaissance de ces réclamations,

Considérant que le montant des prestations affectées au chemin d'intérêt commun N° 25 s'élève à la somme argerée de 2197 francs, presque les deux tiers des prestations de toute la commune,

Considérant que des prestataires de cette commune ont été tenus de travailler sur le chemin N° 25, sur le territoire de la commune d'Houston, lorsque des chemins vicinaux de Beauregard sont impraticables;

Considérant qu'un certain nombre de contribuables de la section de Faillans avaient fait une souscription en faveur du chemin vicinal N° 3, à la condition et sous la promesse formelle que leurs journées de prestations seraient faites sur le chemin N° 3, et que n'ayant été tenu aucun compte de cette promesse, ils ont dû travailler sur le territoire de la commune d'Hestun, au chemin N° 2, ce qui laisse le chemin N° 3 dans son état tel qu'il est dangereux de passer avec une voiture même vide ;

Considérant qu'il est de son devoir de protester contre la répartition et l'emploi des prestations qui n'ont pas été faits avec justice,

Demande qu'il soit fait une forte réfaction de la somme affectée au chemin d'intérêt commun N° 28 et que les prestations soient faites spécialement sur les chemins situés sur le territoire de la commune de Beauregard et en particulier sur les chemins vicinaux dont le besoin est le plus urgent.

Tail et Volliers à Beauregard, les jours, mois et an surdits

Les Conseillers municipaux

Le Président

Frederick M. Mather J. Ch. Walling

Вера

Marion P. Bennett Garrison

Le Secrétaire

H. Barrett ~~Booklet~~ Two folios

Dele 3

Certificat
d'affiche

Le Maire certifie avoir fait afficher, par extrait, à la porte de la mairie, dans le délai fixé par l'article 56 de la loi du 5 avril 1884, le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 29 avril 1888.
Beauregard, le 30 avril 1888.

Le Maire,

Hecc

Convocation

Du seize mai mil huit cent quatre-vingt huit, convocation du Conseil municipal de Beauregard, adressée individuellement à chaque conseiller et affichée à la porte de la maison commune pour la session de mai 1888.

Le Maire,

Hecc

Installation
du Conseil m^{al}
et nomination
du Maire et de
l'adjoint

L'an mil huit cent quatre-vingt huit, le vingt du mois de mai, à dix heures du matin, les membres du Conseil municipal de la commune de Beauregard proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du six et du treize mai, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Étaient présents M^lls. les conseillers municipaux :

1 Belle Adolphe	5 Maret Marius	9 Duc Fabien
2 Mallens Charles	6 Mottet Marius	10 Chabert Jacques
3 Matras J ⁿ Pierre	7 Barret Hippolyte	11 Moreau Josué
4 Grenier J ⁿ Pierre	8 Belle Casimir	12 Guichard Félix

La séance est ouverte sous la présidence de M^l. Belle Adolphe, maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer M^lls. Belle Adolphe, Mallens Charles, Matras Jean Pierre, Grenier Jean Pierre, Maret Marius, Mottet Marius, Barret Hippolyte, Belle Casimir, Duc Fabien, Chabert Jacques, Moreau Josué, et Guichard Félix, dans leurs fonctions de conseillers municipaux, M^l. Chabert Jacques, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M^l. Belle Casimir.

Election du Maire.

1^{er} tour de scrutin.

Le président après avoir donné lecture des articles 76, 77 et

80 De la loi du 5 avril 1884, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre des bulletins trouvés dans l'urne 12

À déduire : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître "

Reste pour le nombre des suffrages exprimés 12

Majorité absolue 7

Ont obtenu : M. Belle Adolphe 9

M. Grenier Jean Pierre 3

M. Belle Adolphe (9 voix) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Election de l'adjoint

1^{er} tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Belle Adolphe, élu maire, à l'élection de l'adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre des bulletins trouvés dans l'urne 12

À déduire : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître "

Reste pour le nombre des suffrages exprimés 12

Majorité absolue 7

Ont obtenu : M. Grenier Jean Pierre 11

M. Chabert Jacques 1

M. Grenier Jean Pierre (11 voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

Et ont signé les membres présents

Le Doyen d'âge du Conseil,

Les Membres du Conseil municipal,

J. P. H. H. H.

Grenier J. H. H. Mollin

H. H. H.

H. H. H.

Le Maire,

M. Grenier

Le Secrétaire,

H. H. H.

J. P. H. H.

J. Chabert

Belle

H. H. H.

J. P. H. H.

J. Chabert

Belle

Election de deux
délégues pour faire
partie de la Commission
en bureau de bienfaisance

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt 199^e 7^e
mai, le Conseil municipal de Beauregard, s'est réuni au lieu ordi-
naire de ses séances sous la présidence de M. Belle Allégre, maire.
Etaient présents M. le Grenier Jean Pierre, Mallon Charles,
Matras Jean Pierre, Maret Marius, Mollet Marius, Barret Hippolyte,
Belle Casimir, Duc Fabien, Chabert Jacques, Mercier Joseph, Guichard Louis.
M. Belle Casimir est élu secrétaire.

M. le Président a donné lecture des articles de la loi du
2 août 1879 sur les commissions administratives. Il a ensuite
invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité
absolue des suffrages à l'élection de deux délégués.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a écrit
son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au président.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	12
A déduire, bulletins blancs ou ne contenant rien, etc.	11
Reste pour les suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7
Ont obtenu : M. Barret Hippolyte	12
M. Belle Casimir	12

M. Barret Hippolyte et M. Belle Casimir tous deux conseillers
municipaux et cultivateurs, ayant obtenu la majorité absolue
ont été proclamés délégués.

Et ont signé les membres présents,

Les Membres du Conseil.

Le Président

Belle

M. le Grenier J. P. Mallon Ch.

M. Matras J. P. Maret M.

M. Mollet M. Barret H.

M. Chabert J.

M. Duc F. Guichard L.

M. Mercier J. P.

Le Secrétaire,

Belle

Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la mairie,
dans le délai fixé par l'article 56 de la loi du 5 avril 1884, le compte rendu
de la séance du Conseil municipal du 20 mai 1888.

Le Maire,

Belle

Table des matières

Dispense de purge n° 2 et 5	1	Vote de 150 francs pour la fête nationale	29
Virement de crédit pour écoles de filles	2	Nomination du secrétaire	30
avis pour const ⁿ d'un chemin de fer de St Rambert à Crest	3	Admission des élèves gratuits	31
Réparation de l'église de Meymans	3	Rétribution scolaire	31
Dispense de purge pour Gengion	4	Insuffisance de revenus	32
Nomination du secrétaire	4	Nomination du secrétaire	32
Admission des élèves gratuits	5	Vote de l'emploi des ressources p ^r le service vicinal	33
Rétribution scolaire	5	Délégués p ^r la liste électorale	33
Virement de crédits p ^r les écoles	6	Purge d'hypothèques p ^r les chem. n° 1 et 2	34
Retrait du cautionnement d'un architecte	7	Indemnité de terrain au chem. n° 2	35
Nomination d'un expert	7	Paiement des écoles de filles	35
Primes pour la foire de Beauregard	8	Cours d'adulte	36
Demande p ^r un soutien de famille - Chiron	8	Clôture de jardins	36
Virement de crédits pour les écoles	10	Diminution du prix de la ferme du champ com ^{al}	37
Nomination de 2 Délégués p ^r le bureau de bienf. ^{ce}	11	Projet de chem de fer de St Vallier à Romans	38
" " du secrétaire	11	Elargissement au village de Meymans	38
Emploi des ressources des chem. vic. ^x	12	Projet p ^r le chemin n° 3	39
Délégués pour la liste électorale	13	Installation du Conseil en 1881	40
Règlement d'indemnité chem. n° 1	13	Délégués p ^r la liste électorale	41
Vote de 155 fr. pour palissades aux écoles	14	Nomination du secrétaire	42
Demande d'une subvention p ^r paiement des écoles	15	Installation de M. Matras, conseiller	42
Nomination du secrétaire	16	Délégués p ^r le Bureau de bienfaisance	42
Vote pour palissades et pour un avocat	16	Dispense de purge - chem. n° 2	43
Dispense de purge - chem. n° 1	17	Vote de 300 fr. pour paiement des écoles de filles	44
Nomination du secrétaire	17	" "	45
Compte de 1879	18	Indemnité de terrain - chem. n° 2	46
Compte du maire de 1879	19	Projet de construction d'un pont sur l'Isère	46
Budget de 1881	20	Nomination du secrétaire	47
imposition p ^r les chem. vic. ^x	21	Compte de 1880	48
Dépenses des écoles	22	Compte du Maire de 1880	49
Avis p ^r le budget du bureau de bienf. ^{ce}	23	Budget de 1882	50
Vote p ^r garde ch ^z et insuffisance de revenus	24	Vote des ressources p ^r les chem. vic. ^x	51
Vote de 3 centimes p ^r chem. vic. ^x	24	Dépense des écoles	52
frais de purge et nourriture	25	Examen du Bureau (budget)	53
Legs Lathier, épouse Roussel	26	Legs Seyvet, J ^h Fabien	53
Legs Pinal v ^{ue} Mottet	26	Vote p ^r garde et insuffisance de revenus	54
Subvention p ^r les paiement des écoles	27	Vote de 3 centimes p ^r les chem. vic. ^x	55
Bate sur l'Isère	28	Legs Seyvet, J ^h Fabien	56
Amélioration des chem. n° 3 et 6	28	Demande de classement des chem. n° 11 et 12	56



200^{me} & 2^{de} feuilles
Le Secrétaire général,

A. Duruy

29	Vote de 150 fr. pour la fête nationale	57	Closure des jardins des écoles de Jaulhac (g) et Magnan (g)	88
30	Nomination du secrétaire	58	Avis p ^r la foire de Barcelonne	86
31	Emploi d'un crédit en réserve	58	Nomination du secrétaire	86
31	Autorisation d'établir une conduite d'eau le long d'un chem.	59	Emploi des ressources des chem. vic ^x	87
32	Demande d'un sursis d'appel	59	Délégués p ^r la liste électorale	88
32	Demande d'un bureau des postes par Rochefort. Samson	60	Création d'une caisse des écoles	88
33	Projet de création d'école à l'Ecanière	60	Dispense de purge - chem. n° 1	89
33	Traitement du Receveur municipal	61	Autorisation p ^r une conduite d'eau chem. rural n° 11	90
34	Nomination du secrétaire	62	Vote de 100 fr. p ^r dépenses	90
35	Emploi des ressources du service vicinal	62	Nomination du secrétaire	91
35	Délégués p ^r la liste électorale	63	Dépense des écoles	91
36	Assurance des écoles de filles de Beauregard et Magnan	64	Encaissement d'un revenu	92
36	Legs Ilhéu Jean François	65	Demande p ^r soutien de famille (Coronel)	93
37	Legs Seguet Eugène Hortense, épouse Guichard	66	Nomination du secrétaire	94
38	Projet de chem. de fer de St Rambert à Crest	67	Compte de 1882	95
38	Vote de 250 francs pour frais de dénombrement	68	Compte du maire	96
39	Nomination du secrétaire	69	Formation du budget de 1884	97
40	Dépense des écoles	70	Vote des ressources p ^r les chem. vic ^x	98
41	Vote de 129,540 p ^r les écoles	71	Examen du budget du Bureau de bienf ^{ce}	98
42	Legs Pinal Victoire, veuve Mottet	72	Vote de 400 fr. p ^r la refonte des matrices cadastrales	99
42	Projet p ^r le chem. n° 3	73	Vote de 55 fr. p ^r frais scolaires	99
42	Nomination du secrétaire	74	Vote p ^r le garde et insuffisance de revenus	100
43	Compte de 1881	75	Vote de 3 centimes p ^r les chem. vic ^x	101
44	Compte du Maire	76	Dispense de purge - chem. n° 1, suite	102
45	Formation du budget de 1883	76	Constitution d'un réseau de ch. v ^x subventionné	102
46	Vote des ressources p ^r les chem. vic ^x	77	Nomination du secrétaire	103
46	Examen du budget du Bureau de bienf ^{ce}	78	Encaissement d'un revenu communal	103
47	Commission municipale scolaire	78	Vote de 16 fr. p ^r la fête nationale	104
48	Indemnité de terrain au chem. n° 1	79	Enquête chem. n° 3	105
49	Vote p ^r le garde et insuffisance de revenus	79	Nomination du secrétaire	106
50	Vote de 3 centimes p ^r les chem. vic ^x	80	Vote de l'emploi des ressources des chem. vic ^x	106
51	Règlement d'indemnité de terrain chem. n° 1	81	Délégués p ^r la liste électorale	107
52	Demande p ^r un emprunt de 1000 fr. X	82	Legs de Victoire Pina veuve Mottet	107
53	D. D. de 10000 fr. p ^r le chem. n° 3 X	83	Vote de 18 francs p ^r rôtisseurs des fauils scolaires	108
53	Indemnité de terrain chem. n° 1 et 3 (emprunt 8000 fr.)	84	Vote de 250 fr. p ^r le passage du tour	108
54	Vote de 150 fr. pour la fête nationale	85	Entretien à l'hospice de l'indigente Bomet Lucie	109
55	Indemnité de terrain chem. n° 3			
56	Nomination du secrétaire			
56	Vote p ^r insuffisance de revenus			

Vote de 130,35 pour petites dépenses
 Indemnité de terrain chem. n° 1
 Nomination du secrétaire
 Dépense des écoles
 Indemnité de terrain - chem. n° 3
 " " " " n° 2
 chauffage des écoles
 Conduite d'eau - chem. n° 1, 3 et 9
 Dépenses de purge chem. n° 1 et 2
 Délégués p^r la liste des électeurs consulaires
 Enquête parcellaire - chem. n° 3
 Installation du Conseil mal
 Nomination du secrétaire
 Compte de 1883
 Compte du maire
 Formation du budget de 1885
 Service vicinal
 Vote p^r le garde et insuffisance de revenus
 Vote de 3 centimes p^r les chem. vic.
 Examen du budget du bureau de bienf.
 Demande d'un suris d'appel (Delays)
 " " (Motte)
 Délégués p^r le bureau de bienfaisance
 Commission scolaire
 Enquête p^r sectionnement électoral
 Reconnaissance de chemins ruraux
 Entretien à l'hospice de Bonnet Lucie
 Réparation aux églises de Faillans et Maymaux
 Encassement d'un revenu communal
 Délégués p^r la liste consulaire
 Dépense de purge chem. n° 2
 Délégués p^r la liste électorale
 Emploi des ressources
 X Demande p^r la culture du tabac
 Donation d'une fontaine à Beauvegan
 Demande p^r faire subventionner les chem. n° 4 et 6
 Délégués p^r les élections d'un sénateur
 Enquête parcellaire chem. n° 3
 Nomination des Répartiteurs

109	Nomination du secrétaire	133
110	Dépenses des écoles	134
110	Vote de 60 fr. p ^r chauffage des écoles	134
111	Commission pour règlement de terrains	135
112	Entretien à l'hospice de Bonnet Lucie	136
113	Enquête générale - chem. n° 9	136
113	Nomination du secrétaire	137
114	Compte de 1884	137
114	Compte du maire	138
115	Formation du budget de 1886	139
116	Création des ressources p ^r le service vicinal	139
117	Vote p ^r le garde et insuffisance de revenus	140
118	Vote de 3 centimes p ^r les chem. vic.	141
118	Examen du budget du bureau de bienf.	141
119	Vote de 1200 fr. p ^r réparations aux édifices comm.	142
120	Entretien à l'hospice de Derbier Adonis	142
121	Avis p ^r création d'une foire à Leuvicel	142
121	Avis p ^r le projet d'origes faillans en commune	143
122	Vote de 13 centimes p ^r réparations aux édifices comm.	144
122	Enquête parcellaire - chem. n° 9	144
123	Encassement d'un revenu communal	145
123	Entretien à l'hospice de Bonnet Lucie	145
123	Délégués p ^r la liste consulaire	145
124	Délégués p ^r la liste électorale	146
125	Vote de l'emploi des ressources (service vicinal)	146
125	Réduction de l'insuffisance de revenus	147
126	Approbation des traités de gré à gré	147
127	Indemnité de terrain - chem. n° 3	147
127	" " " "	147
128	" " " "	148
128	" " " "	148
129	" " " "	148
129	" " " "	149
129	" " " "	149
130	Nomination des répartiteurs	150
130	Création d'un conseil de prud'hommes	150
131	Marché du pont de St Nazaire	150
132	Demande d'un rôle supplémentaire	151
133	Entretien à l'hospice de Bonnet Lucie	151

Nomination du secrétaire	152	Vote de 3 centimes - chem. v ^x	177
Dépense des écoles	152	Examen du budget du Bureau de bienf ^{ce}	178
Légs de Dame Beneton que M ^{lle} M ^{lle}	153	Dispense de purge - chem. n° 3	178
Compte de M. de Giverny	153	Vote de 150 fr. p ^r frais de purge	179
+	154	Vote de 300 fr. p ^r les enf ^{ts} Bodoin - chem. n° 1	179
Demande d'emprunter 1000 fr. à la caisse des chem. v ^x	155	Vote de 100 fr. p ^r réparer le mur du cimetière de M ^{lle}	179
Chemins ruraux	156	Légs Lapeyrol Emma épouse Vincent	180
Nomination du secrétaire	156	Vote de 50 fr. pour la destruction des tenards	180
Examen du compte de 1885	157	Vote de 60 fr. p ^r réparation aux écoles et presbytère de B ^z	180
Compte du Maire	157	Classement du chem. de la Bressonnière	181
Formation du budget de 1887	158	Déclassement d'une partie du ch. n° 1 et d'une partie du n° 4	181
Création des ressources des chem. v ^x	159	Dispense de purge - chem. n° 3	182
Vote p ^r la garde et insuffisance de revenus	160	Nomination du secrétaire	182
Vote de 3 centimes p ^r les ch. v ^x	160	Encaissement d'un revenu communal	182
Examen du budget du bureau de bienf ^{ce}	161	Délégués p ^r la liste consulaire	183
Augmentation d'un décime au trait ^e du Receveur m ^l	161	Enquête - chem. n° 6	183
Vote d'une somme de 250 fr. pour frais de dénombrement	161	Supplément de dépense de 75.60	184
Enquête parcellaire - chem. n° 3	162	Dispense de purge - chem. n° 3	184
u	162	Demande p ^r soutien de famille (Allemand)	185
Tenards p ^r un soutien de famille (Serre)	162	Cahier des charges p ^r la ferme Duchamp communal	185
Entretien à l'hospice de N ^{lle} Virginie	163	Crémavray de Romans à Crest	186
Demande p ^r classer le chem. n° 11	163	Nomination du secrétaire	188
Nomination du secrétaire	164	Emploi des ressources (service vicinal)	188
Entretien à l'hospice de Bonnet Lucie	164	Délégués p ^r la liste électorale	188
u	164	Dispense de purge - chem. n° 3	189
Délégués p ^r la liste consulaire	165	Construction d'un mur à Beauregard	190
Encaissement d'un revenu communal	165	Rectification de la route d'ep ^{le} n° 5	190
Diminution de l'insuffisance de revenus	165	Nomination des Réparateurs	191
Subscription p ^r le pont de Bière	165	Indemnité de terrain - chem. n° 1	191
u	166	Enquête p ^r la révision des chem. vic ^x	192
Chemins de fer d'intérêt local	167	Imposition extraordinaire de 1100 fr. p ^r le mur de Beauregard	192
Service vicinal	168	Nomination du secrétaire	193
Délégués p ^r la liste électorale	168	Dépense des écoles	193
Encaissement d'un revenu communal	168	Maintien à l'hospice de Marie Grand	194
Entretien à l'hospice de Nublac	169	Indemnité de terrain - chem. n° 1	195
Liste des Réparateurs	169	Dispense de purge - chem. n° 1	195
Dispense de purge - chem. n° 3	170	Ouverture des chem. ruraux de la Tourgenie et de Boivert	196
Instance Mollet	170	Enquête parcellaire - chem. n° 6	196
Nomination du secrétaire	171	Entretien à l'hospice de l'indigent Astier	197
Dépense des écoles	171	Protection contre l'emploi des prestations	197
Entretien à l'hospice de Nublac	172	Installation du Conseil et nomination du Maire	198
Nomination du secrétaire	173	Délégués p ^r le Bureau de bienfaisance	199
Examen du compte de 1886	174		
Compte du Maire	174		
Formation du budget de 1888	175		
Vote des ressources p ^r les chem. v ^x	176		
Vote p ^r la garde et insuffisance de revenus	177		

Commune de Beuregard.

Délibérations municipales. —

1879.

1888